

Les membres du réseau

Camille Gallet

Psychologue Education Nationale

04 67 57 08 59

*Les messages sont consultés
régulièrement, vous pouvez laisser vos
coordonnées afin que l'on vous rappelle.*

Sabine Hoffmann-Nutz

*Enseignante spécialisée dans l'aide
pédagogique*

04 67 55 90 07

Les interventions du RASED se font
avec l'accord des parents, en lien avec
l'enseignant.

R.A.S.E.D

Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté

Circonscription de St Mathieu de Trévières

Antenne de Clapiers

Écoles maternelles et élémentaires
de Assas, Clapiers, Montferrier,
Prades-Le-Lez et St Vincent de
Barbeyrargues

Adresse :

RASED - Antenne de Clapiers
Ecole élémentaire Victor Hugo
4 rue du Calvaire
34830 CLAPIERS

Fonctionnement et Missions

Les réseaux d'aides spécialisées aux enfants en difficultés (R.A.S.E.D) sont des dispositifs de l'Education Nationale dont le fonctionnement est défini dans la circulaire n°2014-107 du 18 août 2014.

Le RASED fait parti du pôle ressource dans la circonscription pour l'aide aux élèves. Ce pôle regroupe tous les personnels que l'Inspecteur de l'Education Nationale peut solliciter et fédérer pour répondre aux demandes émanant d'un enseignant ou d'une école.

Les intervenants du RASED sont chargés de **prévenir** et **remédier aux difficultés** qui se manifestent dans les écoles afin d'améliorer la réussite scolaire de tous les élèves. Cette intervention se fait en **collaboration** avec les enseignants et les familles.

Trois types d'acteurs, avec ces qualifications spécifiques, interviennent :

- L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante pédagogique : le maître E
- L'enseignant spécialisé chargé de l'aide à dominante rééducative : le maître G
- Le psychologue de l'Education Nationale

Modalités d'intervention des personnels du R.A.S.E.D

Enseignante spécialisée chargée de l'aide à dominante pédagogique : Sabine Hoffmann-Nutz

Elle intervient auprès des enfants qui rencontrent des difficultés dans leur démarche d'apprentissage, le plus souvent en petit groupe.

Elle peut aider l'enseignant de la classe à repérer et analyser les difficultés et à définir un projet d'aide.

Elle est présente dans les écoles de façon régulière : les séances sont programmées, à horaire fixe avec une durée définie.

Ses interventions ont pour objectifs d'aider l'enfant à améliorer ses capacités, à maîtriser ses outils et ses méthodes de travail. Elles visent toujours un transfert de cette dynamique d'apprentissage vers la classe.

Le projet d'aide s'articule aux actions entreprises par le maître de la classe pour aider l'élève.

Elle intervient dans toutes les écoles du secteur.

Elle informe systématiquement les parents du projet d'aide mis en place.

Enseignante spécialisée chargée de l'aide relationnelle

Poste supprimé en 2007 : Les demandes relevant de ce type d'aide sont étudiées afin de trouver d'autres solutions

Il ou elle intervient auprès des enfants dont les attitudes et les relations ont des répercussions négatives sur leur adaptation scolaire et leur efficacité dans les apprentissages. Il ou elle s'adresse donc à des enfants qui ne peuvent rentrer dans leur « rôle d'élève ».

Ses interventions ont pour objectif et faire évoluer les rapports de l'enfant à l'exigence scolaire, de restaurer chez lui le désir d'apprendre et l'estime de soi, de favoriser l'émergence de toutes ses potentialités.

Psychologue Education Nationale : Camille Gallet

Elle apporte sa contribution de psychologue afin d'aider à comprendre la nature des difficultés d'un enfant et faire évoluer sa situation.

Elle entreprend des actions en liaison étroite avec les familles, les enseignants et les personnes en relation avec les difficultés de l'enfant.

Elle contribue, par l'analyse de la situation particulière d'un enfant, à comprendre ce qui fait obstacle à l'appropriation des apprentissages. Ses interventions visent à faire évoluer la situation.

Elle établit des relations avec les services ou spécialistes extérieurs à l'école afin de rechercher des réponses adaptées et apporter un appui aux équipes pédagogiques pour accompagner dans l'aide aux élèves.

Elle contribue au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS). C'est une personne ressource pour les élèves en situation de handicap.

Elle intervient dans toutes les écoles du secteur de la PS au CM2.

Le projet d'aide est toujours construit avec les parents.

Les entretiens sont soumis à la confidentialité en accord avec le code de déontologie des psychologues.